

Procès-verbal du Conseil municipal du mardi 4 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 4 juin, à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la **Commune d'AILLON LE JEUNE**,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 30 mai 2024,

Présents : Odile CHALAMEL, Marc FLEURY, Jérôme GINOLLIN, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Mathieu SCIASCIA, Serge TICHKIEWITCH.

Absents excusés : Pierre-Damien GALENE (pouvoir à Odile CHALAMEL)

Absent : Céline ROCH EUVRARD

Secrétaire de séance : Amandine PAGET

Assiste à la réunion : Christophe MAREC

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 7 représentés : 1
Quorum : 5

Ordre du jour :

Approbation du CR de la séance du 14 mai 2024

Projets de délibérations :

1. Délibération Budgétaire Modificative

Questions diverses :

2. Planning du tour de rôle élections européennes
3. Évolution des programmes d'investissement

Approbation du procès-verbal conseil du 14 mai 2024

➔ Approuvé à l'unanimité des présents et représentés

Délibérations

1. Délibération Budgétaire Modificative

Sur le compte Dépenses de fonctionnement 673, titres annulés (sur exercice antérieur), nous devons annuler une facture de secours de 381 € qui a été émise deux fois l'année dernière.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 60631 : Fournitures d'entretien	381.00 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	381.00 €			
D 673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)		381.00 €		
TOTAL D 67 : Charges spécifiques		381.00 €		
Total	381.00 €	381.00 €		
Total Général		0.00 €		0.00 €

➔ Approuvé à l'unanimité des présents et représentés

Questions diverses :

2. Planning du tour de rôle élections européennes

Le planning pour le tour de rôle pour la tenue du bureau de vote pour les élections européennes a été mis à jour.

3. Évolution des programmes d'investissement

Le Maire a souhaité faire un point sur les différents investissements engagés par la commune. Ceux-ci concernent :

1. Piscine
2. Place de la fruitière
3. Halle solaire
4. Centre-bourg
5. Camping-cars
6. La Bade
7. Pumptrack
8. Stade multisports
9. École
10. Chapelle
11. Chartreuse
12. DSP Nivéoles et Ferme de la Mense
13. Travaux forestiers
14. SMSB et SEM

3.1 Piscine

L'appel d'offres pour la piscine est prêt à être lancé. Nous n'avons toujours pas la notification de la subvention promise par Grand Chambéry à hauteur de 400 k€, mais nous ne pouvons attendre celle-ci sans mettre en péril le calendrier des travaux, ceux-ci devant commencer début juillet pour ne fermer la piscine qu'une année. Le conseil décide donc de lancer l'appel d'offres, quitte à devoir décaler les investissements suivants sur le centre bourg en cas de mauvaise surprise.

Le Maire fera un courrier à destination des Maires des Bauges afin d'obtenir leurs soutiens auprès de Grand Chambéry.

3.2 Place de la fruitière

Lors d'une discussion avec les acteurs de la fruitière concernant les aménagements prévus, nous avons découvert que le chargement du camion venant récupérer les fromages peut durer une demi-heure ou plus, bloquant l'accès ou la sortie du parking.

Il nous faut donc revoir notre projet, avec un stationnement sur la parcelle de la fruitière, ceci remettant en cause l'accès handicapé à réétudier, la surface imperméabilisée pouvant être réduite et globalement l'agencement de la place.



3.3 Halle solaire

La proposition initiale prévoyait la construction d'une halle en structure métallique, répondant à nos objectifs de surface et comprenant :

- Le raccordement au réseau Enedis (évalué à 20 000 € HT),
- Des gouttières plastiques sous chaque panneau installé,
- Un éclairage sous ombrières,
- La gestion des eaux pluviales par infiltration à la parcelle, sans raccordement au réseau avec une gouttière positionnée au point bas du pan Est pour rediriger les eaux vers une noue d'infiltration au nord de la halle,
- Un coffret de manifestation installé pour répondre aux besoins ponctuels de la halle (compteur et abonnement à la charge de la commune), facturé en supplément pour un montant de 2 000 € HT.

En contre partie de la mise à disposition du parking de la fruitière, Savoie EnROmbrières s'est engagée à nous verser une redevance annuelle de 1€ et à nous demander un reste à charge à hauteur de 25 000 €. Cependant, des évolutions récentes du projet ont entraîné des impacts économiques significatifs, nécessitant un réexamen des postes de dépenses et du reste à charge communal.

Les postes concernés sont les suivants :

- Le remplacement de la structure métallique par du bois : plus-value de 45 000 € HT,
- La mise en place d'un bardage bois sur trois faces de la halle : plus-value de 40 000 € HT,
- La mise en place d'une étanchéité parfaite avec l'ajout de bac acier en sous-face : plus-value de 20 000 € HT
- La création d'un bassin enterré de gestion des eaux pluviales : plus-value de 50 000 € HT.

Le projet traîne depuis 2 ans, passant d'une demande de 450 m² à 570 m² pour des raisons de rentabilité de production, semble t'il. Alors que nous parlions d'une halle photovoltaïque (terme employé dans la manifestation d'intérêt spontanée "M.I.S."), une proposition d'ombrière nous est maintenant faite, mettant à notre charge la mise en place d'un bardage. La proposition de structure bois à la place de la structure métallique vient du Président du SDES qui trouvait qu'en milieu rural, cela serait plus adapté. Cela étant, comme nous mettrons de toute façon un bardage bois pour transformer cette ombrière en halle, la composition de la structure n'a que peu d'intérêt.

La proposition de See You Sun citant : "*Les structures sont étanches grâce à des gouttières plastiques sous chacun des panneaux installés*", nous ne voyons pas l'intérêt d'un bac acier supplémentaire, la notion d'étanchéité parfaite étant sujette à caution.

Cela fait aussi deux ans que nous signalons que les règles du PLUi HD actuelles demandent un traitement de l'évacuation des eaux pluviales adéquat. Celle-ci étant prévue dans la M.I.S., nous ne voyons pas pourquoi il faudrait aujourd'hui ajouter une plus-value pour une autre forme de traitement de ces eaux pluviales. Nous pouvons même proposer que ce traitement de la Halle soit inclus dans le traitement que nous avons à faire pour la place en elle-même et qu'une moins-value soit réalisée par rapport au devis initial.

3.4 Centre bourg

Le Département a validé la proposition des routes, avec une réduction du plateau côté nord, démarrant juste après L'P'tiou Séloa.

Avec le changement sur la place de la fruitière, nous allons devoir retravailler ce dossier et nous proposons de joindre cette place au dossier du centre bourg afin de ne faire qu'une demande de subvention globale, avec phasage actuel et réalisation des travaux en 2025.

3.5 Camping-cars

Le projet vient de se débloquer avec la possibilité de faire l'aire de vidange envisagée.

Le service des eaux de Grand Chambéry ne voulait pas cette aire sans avoir un auvent par-dessus, pour éviter d'avoir des eaux pluviales avec les eaux grises.

La forme du bassin de réception et le fait d'avoir précédemment une aire à l'air libre a permis d'obtenir enfin l'accord du service.

3.6 Lotissement de la Bade

Le permis d'aménager à été obtenu et est affiché sur le terrain.

EPODE est en train de faire le DCE pour faire l'appel d'offres autour du 20 juin.

Au retour de l'appel d'offres, nous pourrons mettre en prévente les terrains, ceux-ci ne pouvant être vendus qu'à la réception du lotissement.

On rappelle que le souhait du conseil municipal est de réserver en priorité ces terrains à des primo-accédants.

3.7 Pumptrack

Suite à sa mauvaise expérience sur notre chantier et sur un autre dans le Sud récemment, l'entreprise n'a plus suffisamment confiance dans le revêtement initialement prévu pour garantir sa pérennité. L'entreprise propose donc de mettre en œuvre un revêtement en enrobé ocre à la place du revêtement initialement prévu. Cette solution permettra de :

- terminer l'ouvrage dans des délais plus brefs (pas besoin d'attendre des conditions météorologiques optimales)
- garantir un ouvrage pérenne

Ce choix ne remet pas en cause les autorisations d'urbanisme ni la validité de la mise en concurrence initiale.

Le conseil municipal est donc favorable à cette nouvelle solution qui devrait permettre de finir les travaux rapidement.

3.8 Stade multisports

Une demande de devis a été faite pour solutionner la mise en place de filets autour des cages de foot afin d'éviter que le ballon ne soit en permanence sur le mini-golf ou sur le terrain vague sur lequel il y a de temps en temps des chevaux.

3.9 SEM des Bauges et SMSB

A ce jour, aucun changement sur le budget voté par le SMSB concernant A-M, ni aucune discussion sur la PPI. Une question posée au Président de Grand Chambéry a pour seule réponse : dossier en cours ! Il est clair que la différence d'investissement sur le budget entre nos deux entités SGR et AM ne peut être acceptée.

Les investissements s'en trouvent donc bloqués.

Le directeur de la SEM nous a envoyé la proposition d'investissement suivante qu'il souhaiterait réaliser :

Comptes de dépenses	2024	2023	2022
Dépenses d'investissement	494 000	1 342 000	1 145 000
Amortissements	39 000	1 303 000	1 106 000
Dotations aux amortissements	39 000	1 303 000	1 106 000
Dotations aux amortissements (hors 2024)	39 000	1 303 000	1 106 000
Dotations aux amortissements (hors 2024) (hors 2024)	39 000	1 303 000	1 106 000
Dotations aux amortissements (hors 2024) (hors 2024) (hors 2024)	39 000	1 303 000	1 106 000
Dotations aux amortissements (hors 2024) (hors 2024) (hors 2024) (hors 2024)	39 000	1 303 000	1 106 000
Dotations aux amortissements (hors 2024) (hors 2024) (hors 2024) (hors 2024) (hors 2024)	39 000	1 303 000	1 106 000
Dotations aux amortissements (hors 2024) (hors 2024) (hors 2024) (hors 2024) (hors 2024) (hors 2024)	39 000	1 303 000	1 106 000
Dotations aux amortissements (hors 2024)	39 000	1 303 000	1 106 000
Dotations aux amortissements (hors 2024)	39 000	1 303 000	1 106 000
Dotations aux amortissements (hors 2024)	39 000	1 303 000	1 106 000
Dotations aux amortissements (hors 2024)	39 000	1 303 000	1 106 000

Extension Pays suspendu Mer de filet Ninja 2024

Compétence optionnelle

Dépenses d'investissement	2024	2023	2022
Dépenses d'investissement	348 000	1 940 000	
Reprofilage du sentier	400 000	500 000	
Grande route Albin 3000	1 100	400 000	
Grande route de la base	50 000	400 000	
Inspection 30 ans alpage	125 000		
Démontage et entretien mécaniques	30 000		
Sécurité neige		600 000	
Équipe ludique	10 000		

Piste bleue « Chemin du Berger » 2024

Remise en état du chemin d'accès (Collecteur d'eau pluviale le long du chemin d'accès) (119€)

Extension filet + parcours ninja avec modules (48€)

Extension acrobatique avec parcours violet (très difficile) (38€)

Reprise des jeux au sol (63€)

Parcours d'agilité sur le terrain en front d'activité (hors PSG, devant le centre d'accueil ?) (80€)

Mobilier terrasse du centre d'accueil (19€)

Reprofilage de la piste chemin du Berger + bas des coqs (187€)

Améliorer la visibilité par labeur enseignant

Sécuriser le retour station et l'espace débutant

Le détail du projet permet de sembler le pourtour de la terrasse pour meilleure intégration du paysage

Finition de la terrasse avec genre-corps + tables

Nous avons répondu en signalant qu'il n'a jamais été pour nous dans l'idée de bloquer tout développement de la station, bien au contraire, mais la station ne se borne pas au périmètre dévolu à la SEM de par son contrat, limité au domaine skiable, bien malheureusement.

Dans ces propositions, nous sommes d'accord pour la partie reprofilage des pistes. Par contre, avant de penser à l'extension de la terrasse, il faudra d'abord la régulariser car rien n'a jamais été déclaré pour sa réalisation, alors que l'emprise au sol est importante.

Pour la partie diversification, nous demandons d'intégrer dans les investissements un nouveau toboggan (~13000 €) et une structure d'escalade (~100000 €) à mettre au niveau de l'aire du pumtrack. Cela peut remplacer la proposition de parcours d'agilité. Ceci est dû au fait que nous avons été obligé d'enlever cet hiver le toboggan existant, car devenant dangereux. Cela concerne bien des installations pour le développement d'activités de diversification pour la commune.

Récemment, nous avons appris que la tour d'arrivée de la tyrolienne n'avait pu être validée par la commission de contrôle et que la tyrolienne devait donc être fermée. Cela est d'autant plus dommageable que celle-ci formait le dernier maillon du nouvel Accrotyro des géants. Nous nous retrouvons encore une fois à constater que des problèmes existants depuis plus d'un an ne sont pas correctement résolus, et ce au moment de la réouverture du domaine.

3.10 École

La sécurisation de l'entrée de l'école avance. Un dossier d'investissement a permis de déposer les deux demandes de subventions auprès de la région et de l'état.

3.11 Chapelle

Nous avons maintenant lancé une collecte de dons par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine pour la restauration de la chapelle. A ce jour, 14 dons ont été effectués pour un total de 781 €. Cette dotation est doublée par la Fondation du patrimoine jusqu'à la collecte de 5000 €, amenant le potentiel actuel à 1562 €

Nous comptons sur le programme de cet été afin d'obtenir une première tranche de 40000 € pour la mise en assèchement des murs de la chapelle.

Le programme d'animation de l'été à la chapelle est le suivant :

Jeudi 27/06	Moines et monachisme au temps de la fondation de la Chartreuse d'Aillon Conférence d'Alain Dubreucq (Université Savoie Mont Blanc)
Jeudi 04/07	Les Baujus descendent-ils vraiment des Sarrasins ? Conférence d'Alain Dubreucq (Université Savoie Mont Blanc)
Mardi 09/07	Chorale AK'Pella
Mardi 16/07	Ensemble Polyphonique des Bauges
Mardi 23/07	Henri Duquesne et Laurent Garnero (Guitare), Récital Nougaro
Mardi 30/07	Myriam Pommier et Simon Cain (Chant, Piano et Violon)
31/07-06/08	Expositon de peinture de Claire Cailly : Montagne(s), paysages réels ou imaginaires au fil du temps, des saisons, des lumières
Mardi 06/08	Formation Lyrique Belge: Why note's, (2 sopranes et 2 alt)
Mardi 13/08	Sweet Clem (blues/folk)
Mardi 20/08	Christina Dimbodius et Jeanne Beaulon
Mardi 27/08	Pauline Gauche et Gabriel Lemaire
Samedi 14/09	Lecture en public : La poésie des Matafans / Rencontres Poésie en Bauges

3.12 Chartreuse

Le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges veut se désengager de la Chartreuse, celle-ci appartenant depuis la loi NOTRe à Grand Chambéry

Nous attendons avec impatience avec le Parc une prochaine réunion avec Grand Chambéry pour évoquer les suites possibles.

3.13 DSP des Nivéoles et de la Ferme de la Mense

La DSP des Nivéoles est lancée.

Les Astérides ont confirmé la semaine dernière qu'il répondront à cette DSP.

Le lancement de la DSP de la Mense fera suite pour une finalisation fin avril 2025.

3.14 Travaux forestiers

Un nouvel agent de l'ONF est arrivé pour Aillon le Jeune et nous l'avons rencontré.

Nous avons évoqué les points suivants pour lesquels il doit nous envoyer des propositions:

- La coupe 1 et 2 au Morbier programmée cette année
- La coupe 20 et 21 non faite par le Bois du Dauphiné
- Le règlement du conflit avec Bois du Dauphiné
- Une coupe sur Margérianz de bois scolytés
- Une convention pour le fauchage sur Margérianz

Pour terminer, le maire a signalé que nous venons de recevoir un document de valorisation financière et fiscale pour 2023, invitant le conseil à en prendre connaissance.

Prochain conseil le 9 juillet 2024,
La séance est levée à 22h00

Le Maire,



Serge TICHKIEWITCH

Le Secrétaire de séance

Amandine PAGET